Le Directeur de Cabinet
du Président de la République

N° PDR/CP/BEAR/C069626

Madame Martine BERTHET
Sénatrice de la Savoie
Conseillère départementale de la Savoie
Palais du Luxembourg
15 RUE DE VAUGIRARD
75291 PARIS CEDEX 06

Paris, le 25 NOV. 2021

Madame la Sénatrice,

Le Président de la République a bien reçu la lettre que vous avez souhaité lui adresser conjointement avec six autres parlementaires de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Sensible aux raisons qui ont guidé votre envoi, le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous en remercier et de vous assurer de toute l'attention qu'il a portée à vos préoccupations concernant les difficultés que rencontrent les éleveurs savoyards confrontés aux attaques de loups.

Croyez-le bien, Monsieur Emmanuel MACRON mesure pleinement la nécessité d'œuvrer pour mieux concilier la présence du loup avec la protection des troupeaux et des éleveurs, dans le contexte d'une importante progression des populations lupines.

Soyez également certaine de l'attachement du Chef de l'État et du Gouvernement à favoriser le pastoralisme en tant qu'activité économique et vecteur de lien social dans les territoires de montagne. C'est tout l'objet du plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage (PNA). Celui-ci vise à protéger les activités agricoles, notamment pastorales qui sont, comme vous le soulignez, sources de développement économique, en diminuant la prédation des animaux d'élevage qui demeure très élevée.

Le 37e congrès annuel de l'Association nationale des élus de la montagne, qui s'est tenu les 21 et 22 octobre dernier au Grand-Bornand, a été l'occasion pour Monsieur Julien DENORMANDIE, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, de réaffirmer l'importance de trouver un juste équilibre entre le maintien de la présence des prédateurs et, surtout, le maintien de la présence de nos éleveurs.

.../...

Afin de parvenir à cet équilibre, trois groupes de travail portant respectivement sur le comptage des loups, les chiens de troupeaux et l'amélioration administrative ont ainsi été mis en place.

Dans ce contexte, je n'ai pas manqué de transmettre vos observations et vos attentes à Mesdames Barbara POMPILI, ministre de la transition écologique, et Bérangère ABBA, secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique, chargée de la biodiversité, ainsi qu'à Monsieur DENORMANDIE, en leur demandant de vous tenir directement informée de la suite susceptible d'y être réservée.

Votre correspondance a également été relayée auprès des préfets de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Vous remerciant de porter la présente réponse à la connaissance des cosignataires de votre lettre, je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes hommages.

Patrick STRZODA

Imprimé sur papier recyclé pour préserver notre planète.